

Les titres suivants, sortis lors des tirages antérieurs, n'ont pas encore été présentés pour le paiement :

à 5000 francs. — Série I.

8543
8546
9996—9997

à 1000 francs.

<i>Série I.</i>	<i>Série II.</i>	<i>Série III.</i>
110872—110873	173900	252974—252981
126028—126030	174309	257974
142954	174346	263160—263161
143637—143639	184051	270512—270515
160210	189276—189277	272390—272391
160220—160221	212956—212957	278212—278214
167551—167552	212970—212971	
	214798—214800	
	223686	
	231221	
	234351—234352	
	234354	
	244360	
	245402—245406	

Berne, le 28 décembre 1938.

1112

Services fédéraux de caisse et de comptabilité.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Droits de timbre fédéraux.

Une brochure contenant les lois fédérales sur le timbre, ainsi que l'ordonnance d'exécution du 7 juin 1928, est en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Prix : 1 fr. 50, plus le port et les frais de remboursement.

Compte de chèques de la chancellerie fédérale : III. 233.

58

Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.

Mise en adjudication de fournitures.

Fourniture de réservoirs métalliques.

Est mise en adjudication la *fourniture de 50 réservoirs* d'une contenance de 150 m³ chacun. — Le cahier des charges et les formules de soumission sont déposés au bureau n° 180, second étage de l'aile ouest du palais fédéral à Berne.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *11 janvier 1939*, sous pli fermé, affranchi et portant la suscription: « *Soumission pour réservoirs* ».

Berne, le 24 décembre 1938.

[2..]

1005

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base légaux sans égard à la réduction votée le 28 octobre 1937 par l'Assemblée fédérale.

1112

Ils ne comprennent pas les allocations légales.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.	Expert scientifique de II ^e classe.	6500 à 10 100	14 janvier 1939 [2..]	Chimiste ayant achevé ses études universitaires; connaissance approfondie de la langue allemande; connaissance des autres langues officielles désirée.
La nomination n'aura lieu d'abord qu'à titre provisoire.				
Service de l'état-major général.	Commis de I ^{re} classe au service de l'état-major général.	3500 à 6500	15 janvier 1939 [2..]	Officier. Bonne instruction générale. Connaissance de l'allemand et du français. Sténographe et dactylographe habile.
Service de l'état-major général.	2 commis de II ^e cl. au service de l'état-major général.	3300 à 5700	15 janvier 1939 [2..]	Bonne instruction générale. Connaissance de l'allemand et du français.
Les personnes engagées auront d'abord la qualité d'employés.				
Service vétérinaire.	Commis de I ^{re} classe.	3500 à 6500	7 janvier 1939 [2..]	Sous-officier (fourrier). Bonne instruction générale. Langue maternelle: le français. Connaissance de l'allemand.
La place est occupée provisoirement.				

S'adresser à	Place vacante	Trattement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Direction des aérodromes militaires, à Dübendorf.	Technicien de 1 ^{re} cl.	5600 à 9200	14 janvier 1939 [1.]	Technicien du génie civil. Expérience des travaux de mesurage, de levé et d'établissement de devis. Officier de l'élite. Connaissance de l'allemand et du français.
La place est occupée provisoirement.				
Direction des aérodromes militaires, à Dübendorf.	Commis de 1 ^{re} ou de 2 ^{de} classe.	3500 à 6500 ou 3300 à 5700	14 janvier 1939 [1.]	Bonne instruction générale. Sténographe et dactylographe habile. Connaissance de l'allemand (langue maternelle) et du français.
La place est occupée provisoirement.				
Chef de la section de l'équipement du service technique militaire à Berne.	Contrôleur spécialiste de 2 ^{de} classe de 1 ^{re} classe.	4400 à 8000 évent. 5200 à 8800	21 janvier 1939 [2.]	Bonne instruction générale; sellier avec connaissance approfondie du métier et des matériaux, spécialement dans la construction des selles; être capable de calculer les prix de revient; être apte à donner l'instruction technique; allemand et français; sous-officier (élite).
Assurance militaire fédérale.	Comptable du sanatorium militaire de Montana (Valais).	3500 à 6500	14 janvier 1939 [2.]	Formation commerciale, comptabilité, connaissance approfondie des langues française et allemande. Ne pas être âgé de moins de 25 ans.
Engagement provisoire. Possibilité d'être nommé plus tard commis de 1 ^{re} classe. Le cas échéant, pension au sanatorium.				
Direction des douanes à Schaffhouse.	Chef de bureau de 1 ^{re} classe à la direction des douanes à Schaffhouse.	5600 à 9200	14 janvier 1939 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Lugano.	Contrôleur au bureau principal des douanes à Lugano.	4400 à 8000	14 janvier 1939 [2.]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Bâle.	Contrôleur au bureau principal des douanes de Bâle-gare badoise P. V.	6000 à 9600	7 janvier 1939 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délat d'inscription	Conditions d'admission
Direction des douanes à Genève.	Contrôleur au bureau principal des douanes de Genève-gare G. V.	6000 à 9600	7 janvier 1939 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Chef du bureau principal des douanes à Moillesulaz.	5900 à 9480	7 janvier 1939 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis de contrôle de l'administration des douanes.
Office fédéral des assurances sociales.	Expert scientifique de II ^e classe.	450 par mois	21 janvier 1939 [2..]	Etudes universitaires complètes. Bonne préparation à la partie technique et économique des assurances sociales. Posséder les langues allemande et française. Bonne connaissance de l'italien et de l'anglais désirée.
<p>La personne engagée aura provisoirement la qualité d'employé. Entrée en fonctions: le 1^{er} février 1939. Les offres, manuscrites, devront être accompagnées d'un <i>curriculum vitae</i>, de renseignements sur la formation professionnelle du candidat, ainsi que, le cas échéant, de certificats relatifs à l'activité déjà exercée.</p>				
Division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, à Berne.	Secrétaire - comptable de II ^e classe à l'établissement fédéral d'essais agricoles à Oerlikon-Zurich.	4800 à 8400	18 janvier 1939 [2..]	Connaissance complète du service de caisse et de comptabilité. Expérience de la correspondance et de l'enregistrement. Connaissance des langues officielles.
<p>En cas de promotion, la place suivante est au concours:</p>				
Division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, à Berne.	Commis principal à l'établissement fédéral d'essais agricoles à Oerlikon-Zurich.	3800 à 7400	18 janvier 1939 [2..]	Certificat d'apprentissage commercial complet ou titre équivalent. Connaissance des langues officielles et quelque connaissance de la comptabilité administrative.
<p>Entrée en fonctions le 1^{er} mars 1939, peut-être avant.</p>				

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1939
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.01.1939
Date	
Data	
Seite	21-24
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 769

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.